

Initiatives ministérielles

Les belles promesses du gouvernement conservateur sont restées lettre morte et c'est toute l'industrie du transport de Montréal qui en subit les conséquences.

• (1350)

[Traduction]

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la possibilité de poursuivre, dans la même veine, mes observations à l'endroit du député de Glengarry—Prescott—Russell.

Durant les quelques instants qu'il me reste, j'aimerais rappeler l'importance de la ressource principale pour Terre-Neuve et bien sûr, pour ma propre circonscription, c'est-à-dire la pêche, et souligner son importance en ce qui concerne les paiements de transfert. Les pêcheurs ont eu la vie difficile à cause du gel des transferts fiscaux imposé par le gouvernement fédéral.

Depuis toujours, Terre-Neuve et le Labrador sont soumis à des forces économiques qui échappent malheureusement à notre contrôle. À cause de notre dépendance traditionnelle des industries d'exportation de matières premières, les forces extérieures ont une incidence formidable sur la province et son économie.

En d'autres mots, Terre-Neuve dépend extrêmement des transferts fiscaux du gouvernement fédéral à cause de ses possibilités de développement limitées et du manque de diversification de son économie. L'augmentation ou la diminution de ces transferts, selon la performance économique du Canada en général et, bien sûr, selon l'approche philosophique adoptée par le gouvernement fédéral à l'égard des disparités régionales, ont une incidence prépondérante sur les Terre-Neuviens et leur situation économique.

Voici un point qui se rapproche encore plus de l'objet des discussions qui ont eu lieu ce matin et cet après-midi. Alors même que la performance économique du Canada est à la baisse, l'avenir des pêches, sur lesquelles repose l'économie de notre province et de tout le Canada atlantique, se trouve gravement miné.

Cela n'est pas une surprise pour tous ceux qui siègent à la Chambre depuis deux ans et demi. Permettez-moi de vous expliquer ce que je veux dire, monsieur le Président.

Au cours des dernières années, les quotas ont été progressivement réduits, ce qui a fait que les débarquements de poisson de fond ont diminué de plus de 60 000 tonnes. Cela représente une diminution importante. Un des facteurs importants du déclin de la pêche de poisson

de fond est la surpêche étrangère à l'intérieur comme à l'extérieur de la ceinture maritime nordique. Le gouvernement au pouvoir, qu'il soit libéral, conservateur ou autre, doit se rendre compte qu'il faut prendre des mesures draconiennes pour restaurer l'industrie de la pêche.

Je pourrais continuer pendant longtemps, monsieur le Président, mais ce que je veux surtout dire, c'est que le Canada doit être le seul endroit au monde où l'on permet à des étrangers de récolter les ressources nationales dont dépend une région, la nôtre, et même l'ensemble du pays.

Je me dois de vous ramener à l'époque, c'était il y a huit ans, où les gens parlaient d'un total des prises admissibles d'environ 400 000 tonnes. Ce chiffre représente ce que nous pêchons à Terre-Neuve. On l'appelle le TPA. Aujourd'hui, le TPA s'établit à 200 000 tonnes. Il s'agit d'une question très simple. On peut la rendre complexe en y apportant toutes sortes d'avertissements, d'agitations et d'arguments. Il demeure que la surpêche étrangère à l'intérieur de la limite des 200 milles, qui est tolérée et en fait encouragée par le gouvernement du Canada, est du même ordre que la pêche étrangère qui était effectuée lorsque le total des prises admissibles était deux fois plus élevé qu'actuellement.

Monsieur le Président, vous n'avez pas à détenir un doctorat en exploitation des ressources halieutiques pour comprendre qu'on fait totalement fausse route avec cette politique. Il nous faudra en payer le prix un jour. Si nous réduisons la pêche étrangère à l'intérieur de la limite des 200 milles, il se peut que nous en souffrions quelque peu sur le plan commercial. Il nous faut toutefois accepter ce compromis et ce, sans tarder. Selon moi, c'est probablement la chose la plus importante à faire, en autant que l'industrie de la pêche est concernée, au cours des années qui restent au présent Parlement.

La deuxième chose dont il faudrait s'occuper, c'est la surpêche étrangère à l'extérieur de la limite des 200 milles. Je suis personnellement partisan, je sais qu'un grand nombre de mes collègues le sont aussi et je crois que certains députés d'en face le sont également, d'étendre la juridiction du Canada aux deux extrémités du banc, qui déborde la limite des 200 milles, mais cela donnerait à notre pays le contrôle d'une ressource qui nous appartient. Comment un poisson pourrait-il savoir s'il est ou non dans la limite des 200 milles? Est-ce que c'est réalisable? On disait qu'on ne pouvait pas porter la limite de trois milles à douze milles. On l'a pourtant fait. On disait que nous ne pouvions pas augmenter la limite de 12 milles à 200 milles. On l'a fait également.